



Chaîne NoA

A S'EN TAPER LA TÊTE CONTRE LES MURS !

C'est ce qu'a fait un salarié de France 3 Bordeaux, joignant le geste à la parole ! Volontaire pour travailler sur la chaîne NoA, il s'est retrouvé désarmé face à un mur d'incompréhensions. Conséquences : plusieurs jours d'arrêt maladie et déclenchement d'un dispositif d'assistance psychologique.

Lui et un autre salarié s'étaient mêlés 4 jours durant aux festivaliers de « Garorock », à Marmande, pour fabriquer des modules. Mais une fois sur place, il a fallu improviser. Aucun temps de préparation, manque de communication et de coordination de l'encadrement : ils ont été livrés à eux-mêmes. L'événement passé, les demandes se sont accumulées, sans les moyens nécessaires pour y répondre.

Cette situation n'est malheureusement pas nouvelle. La commission de suivi a pointé à plusieurs reprises les failles de la chaîne NoA. Pour exister, ce modèle expérimental table sur l'enthousiasme de salariés qui se sentiraient frustrés dans l'exercice de leur métier. Ces volontaires, attirés aussi par la promesse de primes, se donnent sans compter. Quelle aubaine pour la direction de France 3 Nouvelle Aquitaine, qui ne leur fixe pas vraiment de limites !

Il y a quelques semaines, les élus de proximité pointaient à leur tour un accroissement soudain des arrêts de travail, dont certains concernaient des salariés investis dans NoA.

Reconnaissant là une véritable alerte, la direction a réagi et proposé de faire appel à un organisme extérieur. Il s'agit de mesurer le surcroît de travail généré par NoA, que l'on soit volontaire ou pas, et les transferts d'activités liés à son fonctionnement.

Sollicitée, l'ARACT (association régionale pour l'amélioration des conditions de travail) réserve encore sa réponse. En cas d'acceptation, elle n'interviendra qu'à l'automne prochain. D'ici là, les vacances d'été auront sans doute fait retomber la pression. C'est ce qu'espère la direction. Mais près d'un an après son lancement, NoA est loin d'avoir trouvé son point d'équilibre.

Les tensions se multiplient et cela risque fort de s'aggraver, avec l'accroissement des programmes régionaux à moyens constants et les premiers effets de la rupture conventionnelle collective (RCC) sur l'organisation du travail. Enfin, la directrice régionale, promue à la direction du réseau, ne sera plus aussi disponible pour piloter « sa » chaîne.

Créer une nouvelle télévision sans moyens supplémentaires ou si peu : la faisabilité de ce modèle reste encore à démontrer. NoA est devenue réalité mais à quel prix ! Aujourd'hui, la santé des salariés concernés est plus que jamais menacée.

Bordeaux, le 12 juillet 2019

SNJ France Télévisions

Nous rendre visite : bureau D 142 / Nous contacter : snj@francetv.fr – 01 56 22 88 28

@SNJ_FTV  Snj.ftv